

## J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, 18 mars 1874

Auteur·e : [Taupier, J.](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 16 (2)

Collation 2 p. (3r, 4v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Taupier, J. J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, 18 mars 1874, consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52544>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Taupier, J.](#)

Date de rédaction [18 mars 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice [Taupier, J.](#)

### Description

Résumé Taupier fait part à Godin d'une irrégularité comptable qu'il a constatée dans la Caisse de secours mutuels. Il l'informe qu'il en a rendu compte à Émile Godin et qu'il fait la recherche de l'origine de cette irrégularité : « Il y a là une grande incurie dans la surveillance et la direction. »

NotesLieu de destination : la lettre est probablement envoyée au 28, rue des Réservoirs à Versailles, où Godin séjourne pendant les sessions de l'Assemblée nationale dont il est l'un des députés.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Broit \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lesne \[monsieur\]](#)
- [Moyat \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Châtel, le 18 Mars 1874.

Monsieur Rodin, Député,

Je ne suis, malgré toutes mes prévisions, mettel à la poste que demain mon travail sur les bureaux de Quinzac et les bureaux auxiliaires de l'atelier. La cause principale consiste en ce qui suit :

En regardant les Comptes de la ville en général, j'ai trouvé une irrégularité des plus graves à la Caisse des Secours mutuels. À l'Arrivée de M<sup>r</sup> Moyat aux fonctions de l'Assist. au 31 Octobre 1873, il y avait déjà entre son livre de Caisse de Secours et le Solde de ce Compte au grand-livre de M<sup>r</sup> Brout une différence de fr. 99 H. 35. L'erreur remontait déjà à plusieurs années.

Personne n'a cherché cet effet; la différence s'est perpetuée jusqu'aujourd'hui, sans que ni M<sup>r</sup> Brout, ni M<sup>r</sup> Moyat se soient mis d'accord et sans que le Sous-chef et le chef de Comptabilité s'en soient même aperçus.

Depuis plusieurs années, on affiche dans la ville pour les ouvriers un encadré fictif. On ne sait plus ce qui peut exister. Qui voit-on ? Qui est-il ?

Le 28 février dernier le Solde du grand-livre est débiteur de fr. 746.40 et celui du caissier est le créditeur de " 847.95 soit 99 H. 35, même différence qu'en 1873 dernier.

J'ai rendu l'comptes à M<sup>r</sup> Lévi et  
Ordre a été donné de ne plus afficher, tout en  
tissant le pourquisir la situation de cette Caisse  
jusqu'à nouvel ordre. Je fais remonter les recherches  
jusqu'à la création de la Caisse de secours. M<sup>r</sup>  
Brot et M<sup>r</sup> Lévi font le pointage sous la  
responsabilité de travail de M<sup>r</sup> Lévi.

Il est à désirer que nous n'ayions pas  
constaté que des irrégularités d'écritures. Ce remontant,  
ces messieurs en trouvent beaucoup.

Vous avez en beaucoup de caissiers qu'il  
sont passés depuis la création. Ont-ils été nommés?  
Nous allons le voir.

J'aurai l'honneur de vous tenir au  
courant du résultat.

Il y a là une grande incurie dans la  
surveillance et la direction.

Le solde réel trouvé et établi q'il y aura  
à aviseance qu'il y a à faire.

Ce qui va précéder, me confirme de plus en  
plus dans l'idée que j'avais conçue déjà de revoir  
tous les comptes. C'est le premier que j'ai voulu  
éplucher.

Agreez, je vous prie, Monsieur, l'assurance  
de mon entier et respectueux dévouement.

J. Dauphin